



UNITED NATIONS

Office on Drugs and Crime

بالتعاون مع
مجلس النواب
المنطقة العربية
البرلمانيات
ضد الفساد
arab region parliamentarians
Against Corruption



**Forum à l'intention des parlementaires
Conférence des États parties à la CNUCC
13 décembre 2006
Centre des congrès Kin Hussein Bin Tilal
Mount Nebo Hall 1/2**

Démarche : Brèves introductions des experts aux trois rôles importants des parlementaires (législation, surveillance et représentation) en ce qu'ils se rapportent à la CNUCC, suivies de la discussion des questions et des mesures à prendre. Une séance finale est consacrée à une déclaration et à des suites proposées par les parlementaires et les organisations de parlementaires pour appuyer sa mise en œuvre efficace.

Ordre du jour

9 h – 9 h 30

Séance d'ouverture : objectifs et démarche (30 min.)

L'hon Fatima Belmouden vice-président de la Section du monde arabe de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (ARPAC), Hon. Mamdouh Abadi, Membres du conseil d'administration de la Section du monde arabe de l'organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (ARPAC), Martin Ulrich, secrétaire exécutif de la GOPAC
Stuart Gilman, Représentant de l'ONU DC

Cette séance d'ouverture vise à préciser comment l'ordre du jour permettra de sensibiliser les participants à la façon dont les parlementaires peuvent appuyer la mise en œuvre de la CNUCC et se de pencher sur des mesures auxiliaires que les parlementaires et les organisations de parlementaires (p. ex. la GOPAC et l'UIP) peuvent prendre.

9 h 30 – 10 h 30

Première séance : CNUCC : cadre législatif (1 heure)

L'hon. Ghassan Moukheiber, président de la section libanaise de l'ARPAC
Sénateur Alain Destexhe, vice-président, section européenne

La discussion vise à mettre en évidence les secteurs névralgiques pour les parlementaires. Certains pays pourraient ne pas exiger de modifications législatives importantes pour ratifier la CNUCC, mais il existe des secteurs névralgiques concernant la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite.

L'ONUCC compte plusieurs exemples d'avant-projets de loi dans chacun de ces secteurs, et certains pays se sont attaqués à ces problèmes.

10 h 30 – 11 h

Pause-santé (0,5 heure)

11 h – 12 h

Deuxième séance : Surveillance parlementaire, prévention et la CNUCC (1 heure)

Le sénateur César Jauregui (Mexique)

Karima El Korri, représentant du PNUD

Les parlementaires jouent ou devraient jouer un rôle crucial dans la surveillance des compétences législatives et des ressources fournies à l'autorité exécutive, afin que celles-ci soient utilisées de la façon prévue dans les intérêts des citoyens. Ce faisant, ils jouent un rôle central dans la prévention, une caractéristique principale de la CNUCC. Les experts proposent aux parlementaires des manières de le faire tout en prévenant la corruption. La discussion portera sur l'amélioration de la capacité et le renforcement du rôle des parlementaires en cas d'ingérence inappropriée de l'autorité exécutive ou de faible crédibilité des parlementaires auprès du public. On devrait aussi expliquer comment la ratification de la CNUCC pourrait permettre d'améliorer l'efficacité de la surveillance parlementaire et par conséquent renforcer la prévention.

12 h – 13 h

Troisième séance : les parlementaires et la participation du public à la CNUCC (1 heure)

L'hon. Willias Madzimore (président de l'APNAC – Zimbabwe)

Azmi Shuaibi (président de la section palestinienne de l'ARPAC)

Gillian Dell, Transparency International

Les parlementaires jouent un rôle crucial dans la communication et l'interprétation des activités parlementaires et des initiatives publiques à leurs électeurs et dans la représentation des intérêts de ces derniers dans les processus du gouvernement. Les experts devraient discuter de la manière dont ils peuvent inviter directement le public à participer, en particulier en ce qui concerne la prévention, et travailler avec les entreprises et les organisations de la société civile à lutter contre la corruption.

13 h – 15 h *Pause déjeuner (2 heures)*

15 h – 17 h **Quatrième séance : Plan d'action et rédaction d'une déclaration parlementaire (2 heures)**

Naser Al Sane (député du Koweït)

Experts parlementaires

La séance portera sur les mesures que chaque organisation parlementaire peut prendre pour que davantage de pays ratifient la Convention et pour renforcer la mise en œuvre dans les pays où la Convention a été ratifiée.

17 h – 17 h 30 *Poursuite de la séance*

17 h 30 – 18 h **Cinquième séance : Confirmation de la déclaration et clôture (0,5 heure)**

Naser Al Sane, député

Martin Ulrich